

## Conditions particulières

**Organisateur** : INADI SA

**Nom de l'action** : #90minutes

**Durée de l'action** : Du lundi au vendredi de 9h à 10h30 hors congés scolaires sur BEL RTL.

**Mécanisme du jeu / Détermination du vainqueur** :

L'auditeur doit envoyer par SMS « 90 » au 6679 (0,55 euro / message envoyé et reçu) pour participer au jeu de l'émission. Afin de déterminer les candidats qui seront appelés à l'antenne, la radio tirera au sort parmi les SMS « 90 » envoyés.

Les candidats qui seront appelés à l'antenne devront répondre à des questions auxquelles seront attachées un certain nombre de points. Chaque jour de la semaine un ou plusieurs candidat(s) sera/seront invité(s) à répondre correctement à un maximum de 4 questions. Chaque bonne réponse permet au candidat d'engranger un certain nombre de points. Si le candidat répond incorrectement à la question posée, le score qu'il aura déjà éventuellement atteint retombera à zéro. Le choix sera laissé au candidat de ne pas répondre aux 4 questions et de s'arrêter après, par exemple 2 questions, et d'engranger les points obtenus.

Chaque candidat est amené à tenter de surpasser le score réalisé par le candidat précédent.

A la fin de la semaine, le candidat qui a obtenu le plus de points remporte le concours. En cas d'exæquo, c'est-à-dire, si plusieurs candidats ont obtenu un nombre égal de points, l'assistante de l'émission posera une question hors antenne aux candidats et la personne dont la réponse à la question subsidiaire se rapproche le plus du résultat exact remporte le voyage offert de cette semaine.

Annonce du grand gagnant le vendredi de chaque semaine juste avant 10h

**Modalités de participation** : Les auditeurs doivent s'inscrire via SMS au 6679 (0,55 euro / message envoyé et reçu)

L'émission #90 minutes est généralement diffusée en direct. Cependant, il est possible que cette émission soit également enregistrée. Dans ce cas, les numéros envoyés seront pris en compte pour l'émission du lendemain ou pour un enregistrement ultérieur.

**Spécificités éventuelles quant au présent concours:**

- Tous les participants doivent être majeurs et domiciliés en Belgique.
- La dotation change chaque semaine et est annoncée sur antenne.
- Chaque jour durant l'émission il y a un invité. Il se peut que certains invités ne puissent se rendre en direct à l'émission. L'émission sera alors enregistrée en amont. Auquel cas les auditeurs qui sont inscrits la veille par exemple, sont contactés pour participer à l'enregistrement. **Prix et validité du prix** : varie en fonction de la dotation et du partenaire de la semaine. Le responsable dotation se chargera d'en informer le gagnant chaque semaine.

**Dotation de la semaine du XXX au XXX** : voyage pour 2 personnes XX

Cette dotation comprend :

- 2 tickets économiques aller-retour à destination de XXX

**Validité et conditions relatives à cette dotation :**

**Disponibilité du règlement : [www.belrtl.be](http://www.belrtl.be)**